CONSEIL DE QUARTIER DE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 octobre 2017

Procès-verbal de la 7ème assemblée publique des membres du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides, tenue le mercredi 4 octobre 2017, à 19 h, au chalet Notre-Dame-des-Laurentides, 55 rue Moïse-Verret

---

PRÉSENTS :

Monsieur Michel Lambert	Président
Monsieur Denis Béland	Vice-président
Monsieur Jacques Turgeon	Trésorier
Madame Mireille Caron	Secrétaire
Monsieur Jacques Marchand	Administrateur
Monsieur Pierre Bégin	Administrateur
Monsieur Jocelyn Simoneau	Administrateur

IL Y A QUORUM

ABSENTS :

Madame Kim Girard	Administratrice
Monsieur Patrick Voyer	Conseiller municipal, district des Monts

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Madame Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Madame Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

3 citoyens présents

17-07-01 OUVERTURE

M. Michel Lambert ouvre la séance à 19 h. Il souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance.

17-07-02 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Michel Lambert passe en revue l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

17-07-01	Ouverture	19 h 00
17-07-02	Adoption du projet d'ordre du jour	19 h 05
17-07-03	Adoption du procès-verbal du 6 septembre 2017	19 h 10
17-07-04	Suivis du procès-verbal du 6 septembre 2017	19 h 15
17-07-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 25
17-07-06	Questions et commentaires du public	19 h 35
17-07-07	Suivi des dossiers du plan d'action • Axe communication • Axe développement économique • Axe milieux naturels • Axe sécurité	19 h 50
17-07-08	Fonctionnement • Correspondance et information • Page FB • Trésorerie • Suivi des résolutions	20 h 00
17-07-09	Divers	20 h 15
17-07-10	Levée de l'assemblée	20 h 25

Au Point Questions et commentaires du public, on abordera le sujet *École alternative axée sur la nature.* Au Point Divers, on souhaite inscrire le sujet *Motion de félicitations pour la secrétaire de soutien*.

RÉSOLUTION 17-CA-55

Monsieur Denis Béland, appuyé par monsieur Jacques Turgeon, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-07-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2017

RÉSOLUTION 17-CA-56

Sur proposition de monsieur Jacques Marchand, appuyée par madame Mireille Caron, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 6 septembre 2017.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-07-04 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 6 SEPTEMBRE 2017

Intersection du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Anne-Bellehache : Les membres tiennent à rappeler l'importance de la résolution 17-CA-33 adoptée à leur séance du 3 mai 2017, qui concerne la localisation de l'abribus gênant la visibilité des automobilistes sortant de la rue Anne-Bellehache. Il conviendrait de le déplacer vers le nord et ainsi assurer la sécurité de tous.

Comme cela concerne le RTC, madame Hélène St-Pierre invite les membres à se présenter directement à la séance du conseil d'administration du RTC afin de formuler leur demande. Elle enverra les coordonnées de la prochaine séance, prévue à la mi-octobre.

Certaines questions adressées à monsieur Patrick Voyer lors de précédentes rencontres du conseil de quartier sont toujours en attente de réponses. Les membres ont hâte de connaître entre autres les suivis concernant la sécurité piétonne et routière.

17-07-05 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseiller municipal est absent.

17-07-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

École alternative axée sur la nature : Deux représentantes impliquées dans le projet d'une école alternative à Charlesbourg viennent partager des informations

sur la mise sur pied de cette école. L'idée n'est pas de mieux faire que l'école traditionnelle dit l'une d'elles, mais de faire différemment.

La commission scolaire des Premières-Seigneuries a déjà été approchée. Les initiatrices du projet tiennent à collaborer de près avec elle.

Une période de préinscription a rejoint plus de 100 familles intéressées et a recueilli l'inscription de 300 enfants.

Les représentantes souhaitent l'appui du conseil de quartier dans leur démarche et seraient heureuses de pouvoir compter sur la disponibilité d'une salle par le biais du CQ afin de tenir des rencontres d'information. Madame Hélène St-Pierre mentionne que la Ville peut prêter des locaux uniquement à des organismes sans but lucratif légalement constitués dans le cadre de la Politique de reconnaissance et soutien des organismes à but non lucratif.

Un membre leur suggère de se tourner vers la commission scolaire pour le prêt d'un local. Un autre les invite à contacter leur député provincial pour obtenir une subvention de démarrage. Dans le but de faire connaître leur projet, il propose également de communiquer avec monsieur François Blais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, ou encore avec monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation.

Les membres félicitent les représentantes pour leur initiative et leur souhaitent bon succès.

RÉSOLUTION 17-CA-57

Sur proposition de monsieur Jacques Marchand, appuyée par monsieur Jacques Turgeon, il est résolu que le conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides appuie le projet *L'école à ciel ouvert : projet d'école alternative primaire et secondaire à Charlesbourg* puisqu'une école alternative doit aussi respecter les objectifs du ministère de l'Éducation.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-07-07 SUIVI DES DOSSIERS DU PLAN D'ACTION

Axe communication : Rien à signaler.

Axe développement économique : Rien à signaler.

Axe milieux naturels : Rien à signaler.

Axe sécurité : Rien à signaler.

17-07-08 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Correspondance et information :

1) Le président a reçu un courriel d'un citoyen se plaignant d'un environnement non sécuritaire autour des écoles Escalade 1 et Escalade 2. Le trottoir est étroit et il relate que les parents se stationnent en double pour déposer leur enfant près de l'école en plus de faire des virages en U. Après discussions, les membres adoptent la résolution suivante.

RÉSOLUTION 17-CA-58

Sur proposition de madame Mireille Caron, appuyée par monsieur Jocelyn Simoneau, les membres du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides recommandent à la Ville d'installer des panneaux lumineux obligeant une vitesse réduite des véhicules à 30 km/h, sur les rues de l'Escalade et du Bienheureux-Jean-XXIII, situées près des écoles Escalade 1 et Escalade 2. Ils sollicitent aussi une présence policière aux abords de l'école, afin d'assurer le respect des feux intermittents des autobus scolaires, d'interdire le stationnement en double pour déposer un enfant et d'interdire le virage en U.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

On souligne qu'il serait opportun également de demander au conseil d'établissement d'aviser les parents des écoles Escalade 1 et Escalade 2 sur les règlements de circulation autour de l'institution et de les sensibiliser à la sécurité des enfants. Madame Mireille Caron se dit volontaire pour aller discuter avec le conseil d'établissement. Un extrait du procès-verbal, concernant la résolution plus haut, lui sera remis pour sa rencontre avec le conseil d'établissement.

Monsieur Michel Lambert fera un suivi auprès du citoyen ayant relevé la situation.

2) Madame Hélène St-Pierre informe que la formation sur l'urbanisme et le zonage prévue initialement le 2 novembre est reportée plus tard en novembre. Dès que la nouvelle date est connue, elle la diffusera.

Page FB : Madame Kim Girard alimente toujours la page Facebook.

Trésorerie : Monsieur Jacques Turgeon informe d'un solde bancaire à ce jour de 342,84 $.

RÉSOLUTION 17-CA-59

Sur proposition de monsieur Denis Béland, appuyée par monsieur Pierre Bégin, il est résolu de payer un montant de 80 $ à madame Francine Lafrenière pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi des résolutions *:* Madame Hélène St-Pierre informe qu'elle n'a aucune information supplémentaire à transmettre en suivi des résolutions prises précédemment par le conseil de quartier. Les résolutions votées antérieurement ont cheminé tel que convenu et pour le moment, il n'y a pas d'éléments additionnels à ajouter en suivi. Les membres trouvent la situation vraiment désolante.

17-07-09 DIVERS

Motion de félicitations : Les administrateurs tiennent à adresser des félicitations à la secrétaire de soutien pour la préparation du document recensant l'ensemble des résolutions prises par le CQNDL depuis 15 mois. On la remercie pour son professionnalisme et la réponse adéquate aux besoins du CA.

17-07-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 17-CA-60

Sur proposition de monsieur Pierre Bégin, appuyée par monsieur Jocelyn Simoneau, l'assemblée est levée à 21 h 05.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal rédigé par madame Francine Lafrenière

Signé
Michel Lambert, président

Signé
Mireille Caron, secrétaire